



FORMULAIRE DE RESERVATION DE SALLE COMMUNALE

Ville de Gonfaron

Formulaire à déposer **au moins 1 mois** avant la date prévisionnelle de réservation de salle,
la date de dépôt en Mairie faisant foi.

Ce document n'est pas une réponse à votre demande. Il faut attendre le courrier réponse du Service Festivités

La Ville dispose de plusieurs salles de capacités différentes, pouvant être louées aux particuliers, associations. Pour connaître les conditions de location de ces salles, vous pouvez vous adresser au Service Festivités. Seules les demandes écrites seront prises en compte. Afin de répondre à votre demande, les champs marqués d'un astérisque(*) doivent être obligatoirement remplis.

DEMANDEUR

Entité* : Particulier

Association

Nom entité* :

Nom* : Prénom :

Fonction :

Adresse* :

CP* : Ville* :

Téléphone * : Portable* :

Courriel* :@.....

Compagnie Assurance : N° Police :

MANIFESTATION

Objet de votre demande (réunion, assemblée générale, loto, mariage...)* :

Date souhaitée* : __/__/_____

En cas d'indisponibilité, merci d'indiquer d'autres dates qui vous conviendraient :

Créneaux horaires* : Heure de début : Heure de fin :

salle polyvalente⁽¹⁾

salle annexe

salle des Maquisards⁽²⁾

salle omnisports⁽²⁾

Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire* : oui

non

A réception du formulaire, le service festivités prendra contact avec vous sous 15 jours pour confirmer la réservation de la salle, ou le cas échéant vous proposer d'autres dates. Un courrier de confirmation vous sera adressé, la convention de location à retourner signée, vous sera expédiée avant la date de l'évènement.

Un chèque de caution pour la salle polyvalente⁽³⁾ devra être déposé obligatoirement en Mairie au moins 15 jours avant la date de la manifestation accompagné d'une attestation d'assurance de responsabilité civile. Un état des lieux entrant et sortant sera établi par les services techniques de la Mairie.

A tout moment, la commune reste PRIORITAIRE de l'utilisation des salles communales, au titre de l'intérêt général, même si celles-ci ont été préalablement réservées.

Je soussigné(e), auteur(e) de la présente demande :

- certifie exacts les renseignements qui y sont contenus,
- m'engage à respecter le règlement de la salle qui aura été mise à ma disposition et en accepte les conditions.

Nom :

Prénom :

A Gonfaron, le
Signature :
(Précédée de la mention "lu et approuvé")

<i>Cadre réservé à l'administration</i>	<i>Visa de l'élu</i>
Date de dépôt de la demande : <input type="text"/>	
Date de validation : <input type="text"/>	
Suite à la demande : <input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Non accordé	
Salle mise à disposition : <input type="checkbox"/> salle polyvalente <input type="checkbox"/> salle annexe <input type="checkbox"/> salle des Maquisards <input type="checkbox"/> salle omnisports	
Réservation à titre : <input type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Payant – Montant <input type="text"/>	

⁽¹⁾ DCM 05/05 du 20 juin 2014 : Mise en place d'un délai de réservation de 12 mois maximum avant la date de la manifestation pour éviter que certains utilisateurs réservent la salle plusieurs années avant l'évènement.

⁽²⁾ Salle pouvant être réservée uniquement par les associations.

⁽³⁾ Une caution de 150 € qui sera encaissée lorsque les utilisateurs ne laisseront pas la salle dans le même état de propreté qu'au moment de leur entrée dans les lieux.

Une caution de 500 € qui sera encaissée en cas de détérioration du matériel ou des locaux.